

# Bureau national du 7 juillet 2001

## Point politique par le Secrétaire général

Le CTPM du 29 juin a étudié le projet de décret fondateur du nouveau statut des personnels de direction (lire p. 10)

Le secrétaire général note que l'ensemble du dossier a été porté par le seul SNPDEN avec le soutien constant de sa fédération. Il rappelle les points prévus dans le protocole et non encore aboutis : conseil pédagogique, bureau du conseil d'administration.

### Harcèlement de personnels de direction

Sur ce sujet, le SNPDEN a rencontré le SNES (direction 90 p. 11) et M. Hussenet, directeur adjoint de Cabinet du Ministre (lire p. 18).

Suite à la réunion avec le SNES des contacts au niveau académique devraient permettre de tenter de régler les tensions qui apparaîtraient dans les établissements. Le SNPDEN, lors de la rencontre au Cabinet, a souhaité que le ministre intervienne en direction de l'ensemble des personnels des établissements.

### CSE du 5 juillet

Philippe Guittet fait un compte rendu de ce conseil qui concernait essentiellement les programmes.

## Vie syndicale

### Syndicalisation

Au 5 juillet, 9 532 adhérents, même nombre qu'au 8 juillet 2000 (7 625 actifs soit plus de 60 % du corps et 1 907 retraités).

### Modification du calendrier syndical

Suite au congrès de l'UNSA (Lille du 15 au 18 janvier 2002) et au BFN (30 et 31 janvier 2002), le BN décide d'avancer d'une semaine les réunions prévues en janvier (voir p. 15).

### Salon de l'Éducation (du 21 au 25 novembre 2001)

Le BN décide la participation du SNPDEN. La commission "vie syndicale" est chargée de faire des propositions d'organisation et de thèmes pour le BN de rentrée.

### Congrès de l'UNSA (janvier 2002)

Le BN désigne Ph. Guittet comme correspondant. La délégation de 4 membres du SNPDEN sera formée lors du BN de septembre 2001.

Renouvellement des instances syndicales à la rentrée 2001 : la commission a rédigé un document à destina-

tion des SA/SD. Il pourra être publié dans Direction.

Évolution des statuts : préparation du congrès de Nantes : une réflexion devra être menée dès le CSN de novembre pour que des projets soient rédigés dès février 2002 et soumis aux AGA.

Charte des "responsables communication" : elle devra être votée lors du CSN de novembre. En tout état de cause, le responsable académique doit être élu par le CSA.

### Affectation des lauréats concours

La DPATE a décidé de la reporter du 6 au 12 juillet 2001. Le BN est exaspéré par ce retard qui pénalise :

- les nouveaux collègues entrant dans la fonction (déménagement, prise de contact avec leur nouvel établissement) ;
- les établissements qui attendent avec impatience leur nouvel adjoint.

Le BN adressera une lettre vigoureuse au ministre sur cette question. Par ailleurs, J.-M. Bordes informe le BN que la DPATE souhaite ouvrir une réflexion sur le problème des mutations accordées parfois cette année au bout de 2 ans de fonction. La commission métier se saisira de ce problème au plan syndical.

## Agenda

### Mercredi 18 juillet

Fermeture du siège

### Judi 23 août

Ouverture du siège

### Vendredi 24 août

Bureau national

## Antoine RIVELLI quitte le siège pour retrouver un poste en établissement.



En septembre prochain, Antoine RIVELLI sera proviseur du lycée professionnel Europe à Reims. Une sympathique cérémonie lors de la mi-temps du bureau national a permis à Jean Jacques ROMERO de remercier Antoine pour ces trois années au service du SNPDEN et lui souhaiter bonne chance pour son nouveau poste.

